

Les styles bibliographiques

Qu'est-ce qu'un style bibliographique ?

Un style bibliographique est un ensemble de règles qui déterminent la mise en forme :

- des renvois bibliographiques à l'intérieur du texte (les citations dans le texte),
- de la liste des références à la fin du document (la bibliographie),

en fonction du type de document cité (livre, article, thèse...).

Il existe des milliers de styles bibliographiques dont les emplois diffèrent selon les disciplines. En voici quelques exemples, parmi les plus connus :

Style de citation	Domaine
APA (défini par l'American Psychological Association)	Sciences sociales (style de référence en psychologie)
Chicago (défini par les Presses universitaires de Chicago)	Sciences humaines et sociales
IEEE (défini par The Institute of Electrical and Electronics Engineers)	Sciences et techniques de l'ingénieur
MLA (défini par la Modern Language Association)	Sciences humaines (notamment littérature et linguistique)
Vancouver (défini par la National Library of Medicine)	Médecine

Qu'est-ce qui distingue les styles entre eux ?

Les styles bibliographiques diffèrent par :

La manière dont les références sont insérées dans le texte et ordonnées dans la bibliographie.

Il existe trois méthodes de citation des sources dans le texte :

- **auteur-date** : les sources sont indiquées directement dans le texte, entre parenthèses, sous la forme d'un auteur, d'une date et éventuellement d'un numéro de page. Dans la bibliographie, les références citées sont présentées par ordre alphabétique d'auteur, sous leur forme complète.

Exemple (source : UQAM. « Citer ses sources ». Infosphère) :

La majorité des cadres supérieurs de PME sont favorables à l'implantation d'un RPAC dans leur entreprise bien que le projet de loi C-25 rende facultative la contribution des employeurs au RPAC (Daudelin, 2012). Il y a lieu de se questionner sur les incitatifs qui seront mis en place pour favoriser l'implantation des RPAC et quel rôle les actuaire auront à transmettre une information claire et rigoureuse sur ce produit.

... ..

Bibliographie

Daudelin, A. (2012). Une majorité de PME appuient les RPAC. *Avantages*, 24(1), 5.

- **numérique** : un numéro est attribué à chaque source, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Seul le numéro est indiqué entre crochets dans le texte. Les références complètes sont présentées dans la bibliographie par ordre croissant.

Exemple (source : UQAM. « Citer ses sources ». Infosphère) :

La majorité des cadres supérieurs de PME sont favorables à l'implantation d'un RPAC dans leur entreprise bien que le projet de loi C-25 rende facultative la contribution des employeurs au RPAC [1]. Il y a lieu de se questionner sur les incitatifs qui seront mis en place pour favoriser l'implantation des RPAC et quel rôle les actuaire auront à transmettre une information claire et rigoureuse sur ce produit.

... ..

Bibliographie

[1] Daudelin, A. (2012). Une majorité de PME appuient les RPAC. *Avantages*, 24(1), 5.

- **note de bas de page** : les références complètes sont indiquées en notes de bas de page et reprise dans la bibliographie par ordre alphabétique d'auteur.

Exemple (source : UQAM. « Citer ses sources ». Infosphère) :

La majorité des cadres supérieurs de PME sont favorables à l'implantation d'un RPAC dans leur entreprise bien que le projet de loi C-25 rende facultative la contribution des employeurs au RPAC ¹. Il y a lieu de se questionner sur les incitatifs qui seront mis en place pour favoriser l'implantation des RPAC et quel rôle les actuaire auront à transmettre une information claire et rigoureuse sur ce produit.

¹Alexandre Daudelin, « Une majorité de PME appuient les RPAC ». *Avantages*, 24 no 1 (2012) : 5.

... ..

Bibliographie

Daudelin, Alexandre. « Une majorité de PME appuient les RPAC ». *Avantages*, 24 no 1 (2012) : 5.

IMPORTANT : C'est le **style** qui détermine la manière dont les références seront présentées.

Par exemple :

- avec le style **APA**, les références sont présentées selon la méthode auteur-date et **UNIQUEMENT** selon cette méthode.
- avec le style **IEEE**, les références sont présentées selon la méthode numérique et **UNIQUEMENT** selon cette méthode.
- avec le style **Chicago**, les références peuvent être présentées soit selon la méthode auteur-date, soit selon la méthode des notes de bas de page.

Les styles bibliographiques diffèrent également par :

Les éléments qui composent la référence, leur ordre et la typographie

Certains styles exigent que l'on fournisse plus d'informations bibliographiques que d'autres (par exemple la ville de publication d'un livre, sa collection, le nombre total de pages, le DOI d'un article publié en ligne, etc.).

IMPORTANT : Si vous utilisez le logiciel Zotero, vous devez connaître les informations bibliographiques requises par le style choisi afin de vérifier que toutes les informations ont été correctement enregistrées. Pour cela vous pouvez vous reporter aux guides publiés en ligne ou dans la [boîte à outils](#). Pour savoir comment corriger des références dans Zotero, reportez-vous à la vidéo [« Zotero l'essentiel \(Partie 1\) »](#).

L'ordre des éléments et la typographie peuvent également varier d'un style à l'autre.

Comparez par exemple :

APA (7^e éd.) : Barbier, F. (2016). Histoire des bibliothèques. D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles. (2e édition revue et augmentée). Armand Colin.

IEEE : F. Barbier, *Histoire des bibliothèques. D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles.*, 2e édition revue et Augmentée. Paris: Armand Colin, 2016.

Comment choisir son style bibliographique ?

Le Cnam n'impose pas l'utilisation d'un style particulier pour la rédaction des mémoires et des thèses. **Vous devez donc vous renseigner auprès de vos professeurs pour connaître leurs recommandations en matière de style bibliographique.**

IMPORTANT : lorsque vous aurez déterminé le style bibliographique à utiliser pour votre travail, vous devrez utiliser ce style tout au long de la rédaction et **UNIQUEMENT** ce style.

Sources utilisées pour la rédaction de ce document :

UQAM. « Citer ses sources ». Infosphère, <https://infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/citer-ses-sources/>